

Élaborer ou actualiser son projet d'établissement ou de service

CONTEXTE

Dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002, le projet d'établissement ou de service constitue un document essentiel pour les structures sociales et médico-sociales. Le Code de l'action sociale et des familles prévoit que : « Pour chaque établissement ou service social ou médico-social, il est élaboré un projet d'établissement ou de service, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement ».

Cette formation a pour but de concevoir un projet d'établissement ou de service qui soit un véritable outil de référence pour les professionnels et un support de communication pour la structure, tout en respectant le cadre juridique et en tenant compte des recommandations de l'ANESM. Un projet d'établissement revêt trois dimensions : descriptive, projective et stratégique.

16

- > **Durée** : 1 jour si formation
6 à 10 jours si appui méthodologique avec réécriture du projet
- > **Formation ou appui méthodologique en intra, sur demande**



Intervenante

Dominique DUBOIS ou Isabelle GERARDIN ou Nastasia MONCHICOURT ou Pauline PAYRASTE



Tarifs 2019

980 € à 1300 € / jour en intra
(conditions tarifaires page 60)

OBJECTIFS

- > Comprendre les fondements et les caractéristiques du projet d'établissement/de service dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002
- > Connaître et mettre en œuvre la méthodologie d'élaboration de ce projet
- > En définir les modalités de rédaction, de diffusion et d'actualisation
- > Définir les modalités permettant de faire du projet un véritable document de référence pour l'ensemble des acteurs

CONTENU

- > La fonction du projet d'établissement/de service (fondements légaux, finalités, liens avec les autres documents institutionnels et avec les réformes en cours (réponse accompagnée pour tous), SERAFIN-PH, protection de l'enfance)
- > Les principales thématiques du projet
 - Le cadre de référence de la structure
 - Les caractéristiques, besoins et attentes des personnes accompagnées
 - Les prestations et interventions de la structure
 - Le respect des droits des personnes accompagnées
 - L'organisation générale et le fonctionnement de la structure
 - Les objectifs d'évolution et de progression (sélection des axes de progrès et déclinaison en « fiches actions »)
- > La rédaction du projet d'établissement/de service
- > Les modalités de diffusion du projet
- > Le projet comme véritable outil de référence : fondements et mise en application
- > Concevoir l'évaluation du projet (critères, modalités et fréquence d'actualisation)

PUBLICS DESTINATAIRES

- > Équipes et encadrants d'ESSMS, responsables d'organismes gestionnaires, d'associations d'usagers et/ou de représentants d'usagers

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- > Analyse collective du projet d'établissement existant et/ou d'autres documents institutionnels